

Sarre-Union, 14 décembre 2018

## La centrale de cogénération de Sarre Union inaugurée

**Au terme de 7 mois de travaux, la centrale de cogénération (électricité et chaleur) de Sarre-Union a été mise en service ce 1<sup>er</sup> novembre. Porté par des acteurs locaux engagés, ce nouvel équipement apporte une réponse opportune aux enjeux énergétiques du territoire. La centrale a été officiellement inaugurée ce vendredi 14 décembre, en présence du maire de Sarre-Union M. Marc Séné et du député M. Patrick Hetzel, de représentants du conseil municipal, de la régie municipale d'électricité et de R-CUE, concepteur et exploitant de la centrale.**

Contrairement à la plupart des centrales thermiques classiques qui se limitent à la vente d'électricité au réseau, **la cogénération valorise également la chaleur**, sous forme d'eau chaude et de vapeur. C'est ce qui permet à cette technologie d'atteindre de bien meilleurs rendements.

Conçue et réalisée par R-CUE (filiale de la coopérative énergétique suisse EBM et de l'énergéticien strasbourgeois R-GDS), la nouvelle centrale de cogénération de Sarre-Union est équipée d'un moteur à gaz qui produira simultanément **4.5 MW d'électricité et 3.6 MW de chaleur**.



Photos © E.W. – TV GIC Bouquenom

En optimisant la valorisation de l'énergie produite, la centrale de cogénération de Sarre-Union atteint **un rendement 20% supérieur** à celui de la moyenne des équipements de production d'énergie en France. Cela lui permet de vendre son électricité pendant 12 ans à un prix avantageux, en vertu d'un arrêté tarifaire favorisant les moyens de production à haut rendement énergétique. La Régie Electrique de Sarre-Union quant à elle, trouve son intérêt dans l'économie sur les coûts d'acheminement de l'électricité, du fait de la proximité du site de production.

### Une source locale d'électricité, de chaleur et... d'emplois !

La centrale, qui fonctionnera uniquement durant la période de « l'hiver tarifaire » (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars), vendra son électricité à la Régie Electrique. Durant ces 5 mois, la centrale produira l'équivalent de la moitié de la consommation annuelle de la ville.



Quant à la chaleur, elle sera envoyée en semaine vers les sites de production de JFA (Jus de Fruits d'Alsace) et de SAREL-Schneider Electric. Elle alimentera également la soufflerie du nouveau séchoir à bûches construit par R-CUE pour une exploitation par la scierie Jung et Farming road. Cet équipement permettra de valoriser un maximum de chaleur y compris les week-ends, lorsque la demande des industriels est moindre.

Le séchoir, qui pourra sécher jusqu'à 10.000 stères de bois par an, permettra de **développer une filière locale de séchage bois-énergie** avec à la clé, la création 4 à 5 emplois directs ou indirects. On peut également noter que la plupart **des travaux ont été réalisés par des entreprises locales** dont la société Irion de Sarre-Union, qui a réalisé le bâtiment et les travaux de voiries et réseaux divers. La centrale de cogénération concrétise ainsi la coopération fructueuse entre la ville de Sarre-Union, soucieuse d'optimiser son modèle énergétique, des acteurs de l'énergie engagés et volontaristes, et des industriels locaux prêts à contribuer à la réalisation d'un projet qui bénéficiera durablement au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Contact presse : Isabelle OTT, [iott@r-gds.fr](mailto:iott@r-gds.fr) / tél. 06 88 07 77 77